

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTERETS DU COMTE DE BERTHIER-MASKINONGE.

Imprimé à St-Justin, Cté Maskinongé.

Vol. XII, No. 3

Berthierville, le jeudi, 5 novembre 1936.

Camille DUCHARME, Rédacteur-gérant.

LA CAISSE POPULAIRE

SA NATURE. — SON BUT. — SON CHAMP D'ACTION.

QUEST-CE QU'UNE CAISSE POPULAIRE? Une Caisse Populaire est une vraie Caisse d'épargne et de prêt, où les gens d'une même paroisse déposent leurs économies grandes et petites, même les sous, pour les prêter avec des conditions de remboursement facile à ceux d'entre eux qui ont besoin.

Elle a pour but: — 1o — Enseigner l'épargne et la rendre extrêmement facile à tout le monde. 2o. — Combattre l'usure. 3o. — Prêter aux sociétaires dans le besoin. 4o. — Supprimer le crédit chez le marchand. 5o. — Favoriser l'agriculture en aidant le cultivateur à améliorer sa culture, son bétail, etc.

Il va sans dire que c'est une oeuvre sociale, chrétienne, catholique et éminemment philanthropique. Léon XIII l'a dit: "La Caisse-Populaire est une oeuvre moralisatrice, capable de protéger, de sauvegarder le peuple.

Une Caisse-Populaire est nécessaire au peuple parce que l'épargne est une vertu que la Caisse lui enseigne. Parce que la Caisse recueillera l'épargne populaire et en fera bénéficier les classes mêmes qui l'auront faite. Elle recevra aussi l'argent que l'on met de côté pour faire un paiement, car à quoi bon le garder chez soi à rien faire pendant des mois et des mois, tandis que la Caisse pourrait l'utiliser en prêts de courte durée et le rendre au temps voulu.

La Caisse combat l'individualisme qui est l'isolement où se trouvent le cultivateur, le colon, l'ouvrier en face de cette nuée de faiseurs, de brocanteurs, d'aventuriers, de Juifs éhontés qui s'unissent pour l'exploiter et le piller effrontément.

Elle est le Trésor des pauvres. Elle réunira leurs sous pour que jamais ils ne soient obligés de recourir à ces loups affamés quand ils auront besoin d'argent.

Elle combat en plus les grands maux qui sont l'USURE dévorant et l'expatriation de nos compatriotes, conséquence naturelle du manque d'esprit de prévoyance.

De cette expatriation naît la désorganisation des familles. Je veux parler de la domination des monopoles de toutes sortes. Ils sont devenus si dangereux que le Parlement fédéral s'en est ému et, par une loi, a voulu protéger les consommateurs, c'est-à-dire les masses populaires.

Pourtant, il y a de l'argent parmi nous; qu'en fait-on? On le gaspille follement, faute d'institution populaire pour le recueillir. La Caisse est l'oeuvre qui vient ramasser ces sous, ces piastres, si étourdiment dépensés. Il en serait tout autre s'il existait une Caisse-Populaire dans chaque paroisse. Elle rendrait l'épargne beaucoup plus facile qu'elle ne l'est aujourd'hui, en la mettant à la portée de tous. La Caisse est comme un réservoir sûr, où l'épargne profite et d'où l'on peut la retirer en cas de besoin.

Il faut conclure de tout cela qu'il faut commencer à nous organiser sur le terrain économique; que la Caisse-Populaire est nécessaire pour stimuler l'épargne et la garder dans la paroisse, pour faire fructifier, activer et rendre productif le travail local. L'argent est produit dans un endroit, qu'il y demeure, qu'il y travaille! Une paroisse n'est pas riche seulement de l'argent qu'elle produit; mais sa fortune s'accroît par celui qu'elle garde et emploie sur place.

Toute personne honnête et laborieuse, homme, femme et enfant peut devenir sociétaire d'une Caisse-Populaire, et bénéficier de ses avantages en achetant une ou plusieurs parts au prix de \$5.00 la part payable à volonté, soit: comptant, au mois ou à la semaine. Il est entendu que cet argent peut être retiré à volonté.

Plusieurs personnes ont déjà donné leur nom pour faire partie de La Caisse-Populaire de Berthier. Nous espérons que plusieurs autres le feront sous-peu. Nous sommes à préparer une grande assemblée qui aura pour but de fonder une Caisse-Populaire dans Berthier. La date et l'endroit de cette assemblée seront annoncés plus tard. Des orateurs compétents sauront intéresser tous les actionnaires.

Alors, Mesdames et Messieurs, il y va de votre propre intérêt de recevoir avec bienveillance ceux qui se présenteront chez vous pour vous parler d'une Caisse-Populaire et solliciter des parts.

Debout! paroissiens de Berthier pour suivre et encourager ceux qui sont prêts à se dévouer pour le bien de tous!

P.-B. D.

R.I.P.

Nos sympathies à la famille.

NOS SYMPATHIES

A MM. B. et G. Herper, en deuil de leur père dont les funérailles eurent lieu lundi à Hull, Le Courrier de Berthierville présente ses plus sincères sympathies.

Lundi à 10 hrs, avait lieu à l'église paroissiale de Berthierville, le service funèbre de Dame Anna Roy, décédée à l'Hôpital St-Eusèbe de Joliette le vendredi 30 octobre, à l'âge de 78 ans. Elle était la soeur de M. Joseph Roy de cette ville.

LA CONTESTATION DE M. BASTIEN RETIREE???

La rumeur persiste à laisser croire que la contestation de M. Bastien, député du comté de Berthier à la Législature de Québec, n'aurait pas de suite.

Les uns disent que M. Barrette aurait été approché dans ce but, d'autres plus malins pronent que si M. Bastien n'est pas fort, il n'est pas mort et qu'il est encore capable de rouler ses adversaires, mais le plus fort à notre avis c'est d'entendre que si la contestation de M. Bastien est retirée, c'est pour protéger l'Hon. A. Elie, ministre sans-portefeuille, dont l'élection est aussi contestée.

Mais comment??? L'élection d'un membre de l'Union Nationale est-elle contestable??? Dieu, qu'il y en a des langues méchantes.

SAIN ET SAUF.

M. Charles-Edouard Girard doit une chandelle à son ange-gardien: en effet il n'a aucune égratignure même, après l'accident de la semaine dernière avec M. Alf. Mousseau fils.

"J'étais, comme il le dit lui-même, joliment désorganisé; mon compagnon mal équipé, mon cheval terrassé à mort."

Il paraît que le conducteur de l'auto fut aveuglé par les phares d'une autre machine, et que les pertes matérielles sont déjà réglées par les assurances.

CORDIAL MERCI

Pour l'Hospice du Sacré-Coeur

Le vingt-neuf octobre dernier eut lieu à la salle du collège St-Joseph une grande partie de cartes sous la distinguée présidence de M. le chanoine J. H. Déry, curé. L'organisatrice de ce concours de charité fut Mme Dominique Tessier, qui avec ses auxiliaires méritent d'être félicitées et remerciées pour le réel succès qui a couronné leur admirable dévouement. Les recettes de cette soirée vaudront un immense bienfait aux vieillards protégés de l'Hospice du Sacré-Coeur.

Les Religieuses des Saint-Coeurs de Jésus et Marie directrices de cette institution désirent, par la voix de notre journal, exprimer leur sincère et cordial merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette organisation.

Une messe et une journée de prières seront offerts à leurs intentions par le personnel reconnaissant de l'Hospice.

A L'HOPITAL

Nous apprenons que Mme Hervé Savoie, conduite à l'Hôtel-Dieu depuis quelques jours par son médecin le Dr W. Gendron, doit subir une opération chirurgicale ce matin même.

Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

A L'HEURE PROVINCIALE

Nous aurons le plaisir d'entendre durant l'heure provinciale du vendredi 13 novembre courant, l'un de nos artistes de la région, M. J. C. F. Desjarlais, ex-maire de Maskinongé et gérant du district pour la Compagnie d'assurance vie Excelsior.

M. Desjarlais chantera deux pièces: "Les rêves sont des bulles de savon", par Hermite et "Souhaits de Massenet."

ANNIVERSAIRE

Il y aura un an samedi 7 novembre, que MM. Duplessis et Gouin signaient une alliance dans le but de faire opposition commune et des conservateurs et des actionnistes contre les forces libérales de M. Tasche-reau.

L'entente ne fut que de courte durée, comme on le sait. Le temps passe: l'un a réalisé, l'autre préfère attendre.

MONDANITES

Dimanche, Mme Rousseau, épouse de M. L. Rousseau, autrefois gérant de la Banque Canadienne de Commerce à Berthierville, et maintenant à l'emploi de la même institution à Trois-Rivières, était de passage à Berthierville.

M. Albert Pilon de Montréal en visite dans sa famille samedi.

Mlle Madeleine Gariépy de retour de Québec où elle a passé quelques jours.

M. F. O. Lamarche à Joliette lundi après-midi, pour son assermentation comme registra-teur du comté.

Mlle Kittson vient de fermer sa résidence pour l'hiver et passera la dure saison à Montréal.

Mlle Laurette Grandchamps de retour d'une visite à Québec.

NAISSANCE

BRISSON. — Ce 29 octobre a été baptisé par M. l'abbé J. R. O. Ducharme, Toussaint, Henri, Maurice, fils de M. et Mme Delma Brisson. Parrain, M. L. J. Plante, marraine, Mlle Marcelle Brisson.

M. et Mme Brisson possèdent une des plus belles familles locales, puisque c'est leur onzième enfant. Nos félicitations.

MARIAGE

Jeudi dernier 29 octobre, Mlle Estelle Robillard et M. Albert Soulières s'unissaient pour la vie à l'église paroissiale: MM. Octavienné Robillard et Adrien Soulières servaient de témoins à leurs enfants. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Des soumissions seront reçues d'ici huit jours, au bureau de la Corporation de la Ville de Berthier, pour fournitures de matériaux suivants:

TUYAUX POUR EGOUTS.
8 pes de diamètre, 1500 pieds, environ.

A) En fer
B) En fonte
C) ou de tout autre matériel pouvant donner satisfaction.

La Corporation ou le Conseil ne s'engagent à accepter aucune des soumissions reçues et tiendra particulièrement compte des termes offerts pour le paiement.

Par ordre,
Le Secrétaire-Trésorier,
THEODORE GERVAIS.

Messieurs les Anciens du Collège St-Joseph Réservez votre soirée du 14 novembre pour la fête aux huîtres.

Dr PAUL GERVAIS, président de l'Amicale.

POUR RENSEIGNEMENT au sujet de la fondation d'une CAISSE POPULAIRE à Berthierville.

PAUL B. DUBY, Prof. Collège St-Joseph

EN ROUTE

M. Léo Coutu, bien connu chez nous, vient de partir pour l'Abitibi, dans le but de fonder un commerce. Il ne sait pas encore au juste où il jettera son choix.

RUMEUR

Une ligue des Locataires!!

Dame Rumeur a lancé dans le public que les locataires seraient sous peu unis dans une ligue dans le but de protéger leurs intérêts au municipal: on prête même l'idée à un des membres de se présenter à la mairie.

FERME

La semaine dernière le Restaurant Régat a fermé ses portes: M. R. St-Martin, propriétaire, a fait cession de ses biens.

A L'OEUVRE

M. F. O. T. Lamarche, nommé récemment Régistrateur pour le comté de Berthier, a reçu hier sa commission royale à cet effet et s'est mis à l'ouvrage ce matin.

Le Courrier de Berthierville

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNE — Cam. DUCHARME

Ed.-Prop.

Réd.-Gérant.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles du Courrier sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

AUTRE INDUSTRIE

Sirop de table Québec.

Les gens de Berthier ont l'avantage depuis quelques jours de pouvoir consommer un nouveau sirop de table, appelé le sirop Québec, dont l'initiateur et propriétaire est M. Ed Deveault.

"J'espère, nous a dit le nouvel industriel, si les gens de ma place veulent m'encourager, pouvoir employer cinq ou six personnes dans un avenir rapproché".

Nous invitons donc nos lecteurs à se procurer de ce nouveau sirop de table chez leur épiciers.

A LA SUITE DE L'ACCIDENT

M. Pierre Girard se remet tranquillement: on sait qu'il a eu une jambe fracturée dans la collision de sa voiture avec l'auto de M. A. Mousseau, fils, la semaine dernière.

M. Chs-Auguste Mousseau qui était dans la machine comme passager, a souffert plusieurs jours d'engorgement des nerfs des épaules mais se rétablit graduellement.

ECOLE SAINT-FRANCOIS

Notes du mois d'octobre 4e Année A.

Roger Carpentier: 76, Maurice Daviault: 71 3/4.

4e Année B.

Gaston Lebrun: 76 1/4, Marcel Rondeau: 73 3/4.

3e Année.

Edgar Lebrun: 71 3/4, Vincent Gendron: 71.

2e Année.

Guy Rocheleau: 70 1/4, Roger Beaucage 66 1/2.

1ère Année.

Hubert Savignac, Robert Guinard.

Cours préparatoire.

Jacques Bacon, Richard De Grandpré.

COMMISSION DE L'INDUSTRIE LAITIERE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Ordonnance No. 172

Extrait des procès-verbaux

PARFUM de ROMANCE



Tous les produits de beauté 3 secrets sont en vente à

LA PHARMACIE BERTHIER Emg. Berthierville.

LEVEZ-VOUS FRAIS ET DISPOS!

Sortez du lit plein de vie. Dites adieu à la fatigue matinale. Aidez-vous à jouir d'une santé radieuse.

Bannissez la raçon de notre genre de vie moderne. Evitez la fatigue, la paresse, la mauvaise bouche et les maux de tête qui se font sentir le matin. Levez-vous frais et dispos, plein d'énergie. La chose est facile vous croirez qu'il s'agit d'un miracle. Suivez l'exemple de milliers de personnes qui ont recouvré toute leur santé et leur énergie, grâce aux Fruit-a-tives. Ordonnance d'un célèbre médecin canadien, les Fruit-a-tives contiennent des extraits de fruit et d'herbes et elles ont pour fonction d'activer cinq des organes vitaux du corps; elles débarrassent les voies éliminatoires de déchets et de poisons, tendant à purifier le sang de poisons et d'acides pernicieux. Les effets toniques uniques des Fruit-a-tives produisent une énergie nouvelle et une santé nouvelle. Alors, essayez les Fruit-a-tives aujourd'hui. Le coût est faible, moins d'un cent la dose.

des séances de la Commission de l'Industrie Laitière de la province de Québec.

Séance du Mardi 27 octobre 1936, tenue au bureau de la Commission de l'Industrie Laitière, à Montréal, à 10 heures du matin.

PRESENTS: MM. H.-C. Bois, président, Théo.-J. Lafrenière, commissaire, Marc-H. Hudon, secrétaire et Germain Beau-lien, conseiller juridique.

Après avoir considéré les conditions de l'industrie laitière dans la région de Berthierville;

La Commission décrète ce qui suit:

1. — La présente ordonnance s'applique à toute personne qui, directement ou indirectement, vend ou livre du lait dans les limites de la région de Berthierville.

2. — La région de Berthierville comprend la ville de Berthierville, dans la division électorale de Berthier.

3. — Nul ne peut, dans les limites de ladite région de Berthierville, offrir, vendre ou livrer à son domicile ou à sa place d'affaires ou au domicile de l'acheteur, du lait à des prix inférieurs à quatre sous la chopine et huit sous la pinte.

La présente ordonnance an-

nule l'ordonnance No. 149 de ladite Commission, publiée dans la Gazette Officielle du 25 avril 1936, et entre en vigueur le 1er novembre 1936.

Le secrétaire de ladite Commission est chargé de publier la présente ordonnance dans le prochain numéro de la Gazette Officielle de Québec.

Signé:

MM. H.-C. Bois, président, Théo.-J. Lafrenière.

Certifié, Le secrétaire, Commission de l'Industrie Laitière,

M. H. HUDON.

Québec, le 27 oct. 1936.

DEUXIEME CONGRES DE LA LANGUE FRANCAISE AU CANADA

(suite de la page 7)

rédigé par les secrétaires en tiendra lieu, ou le titre seul du travail sera mentionné.

Le bureau du congrès, ou le comité qui sera chargé de la publication des comptes rendus, aura le droit de déterminer quels travaux, discours, communications ou mémoires y seront imprimés, et d'en fixer l'étendue.

Article 16

Réalisation des vœux

Le congrès devra prendre les dispositions nécessaires pour assurer la continuation de son oeuvre, la réalisation de ses vœux et la publication des comptes rendus.

JOUR DU SOUVENIR

Billets à Prix Réduits

Entre tous les points au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis.

TARIF SIMPLE PLUS UN TIERS Pour billet aller et retour

Billets valides pour aller, mardi, le 10 nov., jusqu'à 2.00 p.m., mercredi, le 11 novembre.

Au retour, départ jusqu'à minuit, jeudi, 12 novembre 1936.

Minimum des PRIX REDUITS: 25c

Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

Le Bon Père Frédéric

Les dernières années - La maladie - Ses funérailles (suite et fin)

Ses funérailles

Les obsèques eurent lieu dans l'église de Notre-Dame des Sept-Allégresses, conliguë à notre couvent franciscain. Sa G. ment aux désirs de notre mère, la sainte Eglise, nous lui offrit Mgr F.-X. Cloutier, Evêque des Trois-Rivières, assistait au trône. Le R.P. Ange-Marie Hiral, alors Gardien du Couvent et Curé de la paroisse, aujourd'hui Vicaire Apostolique du Canal de Suez, célébrait le saint sacrifice de la messe, avec ministres sacrés Les vastes nefes du temple étaient trop étroites pour contenir tous les fidèles. Une foule considérable attendait au-dehors, dans un religieux silence, la fin du service funèbre. Spectacle émouvant que les funérailles de ce pauvre. Jamais la liturgie chrétienne ne se montre plus touchante que lorsqu'elle apparaît dans sa simplicité, dépouillée des pompes tapageuses, des décors factices. L'esprit saisit mieux les grandes leçons de la mort avec ses échos de l'éternité.

Le Père Frédéric ne s'était pas rangé parmi les savants et les lettrés. Ecrivain et orateur, il le fut, à la vérité, sans le prestige du littérateur et de l'érudit, qui suffit à tant d'auteurs à notre époque. Ignoré de la plupart des célébrités, il traversa son siècle sans que son siècle ne fit attention à lui. Il s'en réjouissait. Il s'était choisi une mission plus belle plus féconde. Par sa piété aussi simple que profonde, cet homme qui avait restauré la vie franciscaine au Canada su toucher tant d'âmes, susciter tant de dévouements, accomplir des oeuvres si durables, que l'on sentait disparaître avec lui l'une des forces vives de notre temps. Sans prévoir encore à quel degré d'honneur il plairait au Tout-Puissant d'élever cet humble missionnaire de Terre-Sainte, il était déjà permis d'espérer que sa mémoire reflourirait sur sa tombe, qu'une vie si extraordinaire dans sa simplicité serait bientôt couronnée par l'une de ces glorifications suprêmes qui font la gloire de l'Eglise, l'étonnement du monde et l'édification des âmes.

Avant l'absoute, Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières, fidèle interprète de son clergé et des fidèles de son diocèse, procéda éloquentement à l'oraison funèbre. Sa Grandeur retraça brièvement les traits essentiels de cette carrière pleine de vertus et remplie de bonnes oeuvres. "Ce n'est pas l'usage des Franciscains, disait-il en commençant, de faire le panégyrique de leurs morts; mais je ne puis laisser passer cette circonstance, sans exprimer ce que tous disent: le Révérend Père Frédéric est mort en odeur de sainteté. En 1901, j'étais à Jérusalem et j'avais le bonheur de visiter les lieux-Saints, où le Père Frédéric avait été pendant si longtemps Vicaire Custodial. Partout où je suis allé, on m'en a parlé comme d'un saint religieux. Mais s'il ne m'est pas permis de m'étendre sur ses vertus, je puis parler de ses oeuvres et en particulier de deux d'entre elles, que le Père Frédéric a accomplies au milieu de nous. En 1888, envoyé par ses Supérieurs majeurs, il fonda le Commissariat de Terre-Sainte dans notre ville. Le Commissariat devait amener le Couvent en 1903. C'est le Père Frédéric aussi, qui, en grande partie, a lancé l'oeuvre de Notre-Dame du Rosaire, au Cap de la Madeleine."

Je me demande quelle est la partie de mon diocèse, qui n'a pas admiré ses vertus et la puissance de sa parole apostolique. Eh bien! mes frères, nous devons remercier le bon Dieu de toutes grâces qu'il nous a accordées par l'entremise de ce bon Père. Puisque nous ne pouvons scruter les jugements de Dieu qui trouve des taches même dans ses anges et ses saints, conformerons nos prières les plus ferventes."

Monsieur l'Evêque présida ensuite à l'absoute et à l'inhumation. La dépouille du Père Frédéric fut alors transportée à la Chapelle de Saint Antoine, lieu choisi pour la sépulture. Il convenait que le Commissaire de Terre-Sainte dormit dans une terre appartenant à la Terre-Sainte; que ce franciscain exemplaire reposât dans le lieu même où il avait coutume d'offrir le saint sacrifice de la messe et de chanter avec ses frères les louanges divines. Notre bon Père aurait été plus que surpris de voir les démonstrations de tous genres, qui entourèrent son tombeau. Lui, qui avait choisi et contemplé tant de fois sa place au fond du cimetière conventuel, alors que, se promenant solitaire, il faisait sa préparation mensuelle à la mort, n'aurait jamais osé pensé au respect dont on entourait ses restes ni à la place de choix qu'on leur réservait. Avant qu'elle ne quittât l'église, la foule voulut jeter un dernier regard sur cette bière encore ouverte. Le défilé fut long et donna lieu à des scènes émouvantes. La confiance générale se mua alors en une véritable ovation, en un triomphe d'honneur pour l'humble fils de François d'Assise. Dieu exhalait évidemment son serviteur.

Dans la crypte de la chapelle conventuelle, on descendit le cercueil dans un caveau spécialement préparé pour lui. Le tombeau voulté en briques, qui sert de dernière demeure au Bon Père Frédéric est placé devant le maître autel, près de la table de communion. Dans cette chapelle publique, les restes sont indiqués par une simple pierre tombale en granit gris, à fleur du pavé. Sous la croix potencée de l'écusson de Terre-Sainte, qui rappelle sa vocation de Missionnaire en Palestine et les hautes fonctions qu'il a exercées à Jérusalem et au Canada, on lit l'inscription suivante: Ici — repose — le R.P. Frédéric Janssoone — O.F.M. — Ex-Vicaire-Custodial — Fondateur du Commissariat — Commissaire de Terre-Sainte — Au Canada — Né à Ghyvelde — le 19 Novembre — 1838 — Mort en odeur de Sainteté — à Montréal — le 4 août 1916. — R.I.P.

La réputation de sainteté que le Père Frédéric s'était acquise durant sa vie se perpétua après sa mort. "Je pense, écrit Mgr Th. G. Rouleau, que nous avons un besoin plus pressant de le prier, que de prier pour lui, mais je vous assure de mes prières, en cas qu'il ne soit pas au ciel." Monseigneur Emard, Evêque de Valleyfield parle de ce serviteur de Dieu comme d'un saint. "Véritable type du fils de Saint François, le Père Frédéric a marché constamment sur les traces de son Séraphique modèle, reproduisant avec l'exemple des sublimes vertus jusqu'aux traits les plus marquants de la vie du Bienheureux fondateur. Le Père Frédéric restera dans la mémoire de tous, par l'édification que donnait partout sa charité ardente et sa proverbiale pauvreté. L'Evêque de Valleyfield avec tout son clergé et tout ses fidèles lui garde une reconnaissance impérissable pour le concours si généreux accordé par lui, à l'établissement de notre monastère des Clarisses."

Les fidèles considèrent le tombeau du Père Frédéric, comme une relique. Ils viennent y prier avec ferveur et confiance. Les infirmes y accourent, se rappelant sa compassion pour tous ceux, qui souffraient. Les malades le prient et se disent guéris. Chaque jour, des processions de personnes viennent solliciter des faveurs tant dans l'ordre spirituel que dans l'ordre temporel. Les baisers fervents qu'ils posent sur la pierre tombale sont des signes non équivoques de la confiance de tous. Leur grand désir fut et est encore que l'Eglise proclame bientôt d'une manière authentique, solennelle et universelle la sainteté qu'ils ont honoré et continuent d'honorer privément.

Les saints ne meurent pas tout à fait. Ils poursuivent leur mission bienfaisante par delà la tombe. On peut dire d'eux plus encore que des autres disparus, qu'ils ne sont pas absents, mais seulement invisibles. Ils demeurent dans le souvenir des peuples qu'ils ont édifié par leurs vertus et protégé par leur crédit auprès de Dieu. Comme le dit si bien Saint Grégoire de Naziance, ils continuent par leurs prières le bien qu'opéraient leurs enseignements et leurs exemples. Par leur puissance, ils sanctifient le monde et servent encore l'Eglise.

Dieu, qui, seul, glorifie ses saints a déjà fait germer les miracles sur la tombe à peine fermée du Bon Père Frédéric. L'Eglise toujours désireuse d'honorer ses enfants parlera en son temps et mettra sur le chandelier les vertus héroïques que notre bon Père Frédéric n'a pas réussi à cacher complètement sous le boisseau. Ne peut-on pas dire déjà que glorieux est le tombeau de celui qui a eu mission de défendre le Saint Sépulcre à Jérusalem, comme Vicaire-Custodial et de le faire connaître et aimer au Canada, comme Commissaire de Terre-Sainte.

FIN.



En veillant avec vous . . .

DEVISE: S'unir pour mieux s'aimer.

THERESE, Directrice.



CAUSERIE

Il fait si bon se réunir:—

LA TIMIDITE

Dans les journaux, il n'est pas rare de trouver des annonces préconisant des méthodes pour guérir la timidité.

Or, la timidité n'est pas une maladie. C'est un état de peur et de honte en présence de nos semblables, état qui affecte particulièrement les sensitifs, les sentimentaux, ceux dont le besoin de sympathie est contrarié ou trompé.

La timidité est constante ou passagère. L'enfant est parfois chez lui très à l'aise, affectueux, causeur, tandis qu'en classe, il est craintif, honteux et refermé. D'autres enfants sont aussi fermés chez eux qu'au dehors, et cette timidité est plus grave.

La timidité peut être dictée par une modestie poussée à l'extrême, qui communique aux actes et aux paroles de l'enfant une certaine inquiétude et une hésitation. D'autre part la timidité peut provenir de l'orgueil. L'enfant redoute d'être mal compris, mal jugé et se tait, de crainte que l'on ne discute son opinion.

Qu'elle soit modeste ou orgueilleuse, la timidité doit être combattue, car l'une peut empêcher le développement de dons précieux, et l'autre produit des caractères orgueilleux, ombrageux, intransigeants, pessimistes et égoïstes.

La maman d'un enfant timide doit faire de sérieux efforts pour vaincre ce défaut qui peut nuire à la carrière entière de l'homme futur.

N'a-t-on pas vu souvent des sujets de réelle valeur rater leurs examens, laisser passer l'occasion d'avancer, par crainte de se présenter et de paraître ridicule, et se laisser supplanter par des nullités pleines de vanité et d'audace.

Il y a des enfants qui, à cinq ans, sont conscients de leur valeur; ils se savent beaux, choyés, malins. On se tait quand ils parlent. Ils vont à travers tout dans la vie et ne se rendront jamais compte combien on les juge sots et ridicules.

D'autres ont perdu très tôt la confiance en soi, sous l'influence des moqueries, des gronderies, multipliées. Pour ne pas rendre leurs enfants orgueilleux, des mamans humilient mal à propos les petits.

Si votre enfant est beau, ne le vantez pas, mais ne lui dites pas qu'il est laid! Félicitez-le s'il récite bien, encouragez-le s'il a des talents, s'il est adroit; ne rien dire correspond parfois à un blâme. Ne permettez pas que les aînés suppriment les cadets qui veulent montrer leur personnalité. Telle personne que je connais est restée craintive toute sa vie, parce que toute jeune, après un gros effort pour s'extérioriser et dire son avis en société, sa sœur a répliqué: "Tiens, tu parles! Qu'on se taise, ma sœur parle!" — La blessure d'amour propre n'est pas encore fermée.

La famille doit être très indulgente à l'enfant timide. Il faut le faire parler, lui faire dire son avis, l'encourager, lui montrer de l'affection, plaisanter gentiment avec ses maladresses et lui faire recommencer l'acte mal exécuté. Il faut aussi au timide une bonne alimentation, du grand air et du sport.

Les sportifs ne sont jamais timides. Au fur et à mesure que leur corps se développe en beauté et en harmonie, la confiance en soi, l'assurance et l'aisance dans les paroles s'affermissent.

Guerre aux enfants qui craignent le froid, l'effort, les jeux en plein air; à ceux qui lisent trop, qui marchent nonchalamment, qui baillent, qui se lèvent tard, car ils se préparent un triste avenir.

"Une éducatrice."

IMPRESSIONS D'UN JOUR DE PLUIE . . .

Ce matin, j'allais, suivant mon habitude, saluer sur le balcon, les mignons chantres aériens qui, dès l'aurore, enchantent mon dernier rêve et mon réveil — mais ce matin, hélas! pas d'oiseaux dans les branches.— pas d'azur, pas de soleil. — Un grand voile gris enveloppait toutes choses, et sur la campagne morne, glacée, la pluie tombait — tombait — fine et pressée, avec un bruit mélancolique, berceur, qui m'invitait à sommeiller encore. . .

Les deux vieux saules penchés qui, frôlant le balcon aimé, et les fenêtres de ma chambre, me débrent aux caresses trop ardentes du soleil, étaient tout ruisselants sous l'averse; on aurait dit qu'au bout de chaque feuille perlait une larme.

Est-ce que vraiment la nature influe sur nous? Tout ce gris a déteint sur mon âme. . . Je me sens triste, morose — Grises sont mes impressions, et la vie m'apparaît grise aussi! . . .

Toute la journée s'écoulera ainsi, mais au soir, l'impression fâcheuse, s'effacera, j'en suis sûre; car au déclin du jour, lavé par cette pluie qui tombe sans relâche, le firmament redeviendra d'un bleu pâle, le soleil plus joyeux, baignera ses rayons, dans les nombreuses flaques d'eau, le gazon et le feuillage seront plus verts, et le ciel plus limpide.

Car, après une interminable journée de pluie, tout nous semble plus beau et plus serein. Et en regardant tomber la pluie, cette comparaison me vient naturellement à l'esprit: que le bonheur est meilleur et doublement apprécié quand il a été précédé par des larmes! . . .

"RAYMONDE".

PARLONS TRICOT

Béret de laine pour fillette de 4 ans

Monter 100 mailles. Faire des côtes, 2 et 2, pour un pouce. Tricoter 3 rangs unis. Commencer le dessus du béret en patron comme suit: 1er rang, tri. 10 m., élever 1 m., tri. 10 m., élever 1 m., ainsi de suite tout le rang, mettant les mailles sur 5 broches. 2e rang: tri 11 m; et ainsi de suite pour tout le rang.

Tricoter ainsi pour qu'il y ait 35 m. par pointes, soit 70 m. par broches, faisant en tout 350 m. Le tricote à plat sur la table aura alors, à peu près selon la grosseur de la laine, 9 1/2 pcs de diamètre. Tricoter alors 3 tours unis. En continuant le patron, commencer les rétrécis.

Tri. 34 m.; tri. 2 m. ens., c'est-à-dire prendre la dernière m. de la 1e pointe et la 1e m. de la 2e pointe, ensembles. Les rétrécis se trouvent faits du même côté que les élargis ont été faits. Tri. le rang suivant uni. Répéter ces 2 rangs, faisant ainsi 10 rétrécis à tous les 2 tours, jusqu'à ce qu'il reste 10 mailles. Fermer. Tricoter 1 ch. ronde de 1 pce de long et l'insérer dans le centre du béret, donnant l'apparence d'une petite "queue". Presser sous un linge humide légèrement.

RECETTES CULINAIRES.

Gâteau au corn starch — 1 tasse de beurre — 2 tasses sucre fin — 2 tasses de farine — 1 tasse de corn starch — 4 c. à thé poudre à pâte — 1/2 c. à thé sel — 1 tasse lait — 1/2 c. à thé essence de vanille — 1/2 c. à thé essence d'amandes. — 5 blancs d'oeufs.

Défaire beurre et sucre en crème; tamisez ensemble: farine, corn starch, poudre et sel. Ajoutez-en 1/3 au beurre défait en crème, puis 1/3 de lait, et ainsi de suite en alternant jusqu'à ce que le tout soit épuisé. Ajoutez l'essence, battez bien, ajoutez légèrement les blancs d'oeufs battus-ferme. Versez dans un moule tubulaire bien graissé et cuisez à four modéré de 40 à 50 minutes. Lorsque cuit, ce gâteau devra avoir pris une certaine élasticité sous la pression des doigts. Recouvrez de glaçage blanc et saupoudrez de noix de coco rapée.

Pouding Delmonico: — 1 pinte de lait — 4 c. à soupe de cornstarch — 4 oeufs — 3 c à soupe de sucre — 1 pincée de sel — 1/2 c. à thé vanille — Confitures d'abricots.

Chauffer le lait au bain-marie; mélangez le cornstarch avec un peu de lait froid; battez les jaunes

JARDIN DU POETE. —

LE JOUR DES MORTS!

Quand le doux rossignol a quitté les bocages, Quand le ciel gris d'automne, amassant ses nuages, Prépare le linceul que l'hiver doit jeter, Sur les champs refroidis, il est un jour austère, Où nos coeurs, oubliant les vains soins de la terre, Sur ceux qui ne sont plus, aiment à méditer.

Donnez donc en ce jour où l'Eglise pleurante, Fait entendre pour eux une plainte touchante, Pour clamer vos regrets, peut-être même vos remords; Donnez, du souvenir ressuscitant la flamme, Une fleur à la tombe, une prière à l'âme, Ces deux parfums du ciel qui consolent les morts.

Priez pour vos amis, priez pour votre mère, Qui vous fit d'heureux jours dans cette vie amère!

Et prenant ce tribut, un ange aux blanches ailes, Avant de le porter aux sphères éternelles, Le dépose un instant sur les tombeaux amis; Et les mourantes fleurs du sombre cimetière, Le ramiment soudain au vent de la prière, Versant tous leurs parfums sur les morts endormis.

Octave CREMAZIE.

Envoi de "Pauline".—

d'oeufs et le sucre, puis ajoutez au après refroidissement, couvrez de corn starch délayé avec sel et va- confiture d'abricots ou d'autres nille Mélangz bien. Lorspu'équaisi fruits. Recouvrez de meringue et mettez dans un plat à pouding et faites dorer au fourneau.

"ERABLO"

NOUVEAU SIROP D'ERABLE COMPOSE

Demandez-le chez votre épiciers

FABRIQUE PAR

C.-H. Rondeau

BERTHIERVILLE

DECIDEZ SAGEMENT

QUE CE SOIT pour une ondulation permanente: Nous en donnons avec ou sans machine.

QUE CE SOIT pour ondulations KOMOL, à l'eau, au papier ou traitement à la vapeur. Votre coiffure aidera votre charme.



"Garanti de 6 mois"

Satisfaction complète si vous avez soin de nous confier votre appointment.

SALON LEO

le plus moderne à Berthierville

Tél. No. 62 129 Montcalm (Bloc Chénard)

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

- FAIBLESSE COURBATURES
- NERVOSITE FATIGUE HABITUELLE
- EPUISEMENT MANQUE D'APPETIT

PRENEZ LES

PILULES MORO

CIE MEDICALE MORO 1566, St-Denis, Montréal



Les Lithinés du Dr Gustin

Procurent économiquement la meilleure eau de table et de régime.

Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive sont très efficaces contre

Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre. Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinés Gustin que l'on suce à la fin des repas dans les déplacements pour remplacer l'eau Lithinée.

EN VENTE A LA PHARMACIE BERTHIER ENRG. Voisin du Manoir.

La Cie Canadienne des Agences Modernes 6614 Délorimier, Montréal.

Nos Courriers

Ste-Ursule

M. le notaire Lucien Lessard, a passé la fin de semaine à Montréal. Au cours de son séjour il a visité son fils cadet, Jacques, étudiant au Collège Brébeuf du même lieu.

M. et Mme Albert Lesage et leur famille, de Montréal, en visite dimanche dernier chez Mme Vve A. Lemire.

Les médecins de l'Unité sanitaire, ont donné, mardi dernier la deuxième injection aux enfants des écoles.

Vacances:

Les Normaliennes de Ste-Ursule, pour la première fois depuis septembre, ont eu le bonheur de retourner dans leur famille à l'occasion des trois jours de congé qui leur furent donnés à la Toussaint.

Elles nous sont maintenant revenues, enthousiastes comme jamais, prouvant que ces trois jours de répit ont donné la détente reposante et indispensable à tout intellectuel.

Paralysie infantile:

On rapporte dans la paroisse un cas de paralysie infantile, heureusement que l'autorité médicale semble avoir parfait contrôle. Espérons que le mal s'en tiendra là. Nous souhaitons au petit bambin, un prompt rétablissement.

Naissance:

M. le Professeur et Madame Roland Savoie sont heureux d'annoncer à leurs amis la naissance d'un fils baptisé mercredi, le 28 octobre, sous les noms de Joseph, Jean-Marc, Parrain et marraine: M. et Mme Charles Trudel, grands-parents de

l'enfant.

Dernièrement se réunissait chez M. Louis Lambert un groupe de jeunes gens pour y passer la soirée. On y remarquait M. et Mme Louis Lambert, Mlle Annette Lambert, M. Florian Leblanc, Hélène Lambert, Omer Garand, de Ste-Ursule; Mlle Fernande Doyon, Paul Dumontier, Yvette Doyon, Réal Picotte, de Louiseville; M. Lord Désaulniers, des Trois-Rivières; Mlle Marie-Ange Clément, de Maskinongé; Mlle Jeanne Malboeuf, Ste-Ursule; M. Arthur Doyon, Louiseville; Mlle Marie-Marthe Clément, Maskinongé; M. Martial Lambert, Ste-Ursule; Jean-Marie Picotte, Rolland Lambert, Charles Picotte, Lina Malboeuf, Richard Lambert, Mlles Jeanne d'Arc, Rita et Jacqueline Lambert.

Il y eut chant, musique et autres amusements. Pianistes: M. Lord Désaulniers, de Trois-Rivières; Mlle Jeanne Malboeuf, Ste-Ursule, Mlle Annette Lambert.

Violoniste: M. Jean-Marie Picotte. — Tous se retirèrent à une heure avancée, emportant un heureux souvenir de cette réunion.

Maskinongé

M. le juge Aimé Marchand, de Trois-Rivières; en visite samedi dernier, chez sa mère Mme C.-B. Marchand et chez M. et Mme F. X. A. Bélanger.

M. l'abbé P.-E. Rainville, vicaire à St-Narcisse en visite chez sa mère Mme Joseph Rainville, dans le

cours de la semaine dernière.

M. W.-B. Lafrenière, est allé à Québec par affaires.

M. Georges Lionel Lafrenière de Montréal, en visite récemment chez son père M. W.-B. Lafrenière.

M. et Mme Donat Lafrenière, de Ste-Thécle, ainsi que M. Félix Paquin, en visite dernièrement chez MM. François Lafrenière, Amable Lafrenière et Edouard Paquin.

Mlle Albina Valois, de retour d'un voyage à Trois-Rivières.

M. Ernest Béchard, de Montréal, en visite chez MM. Léopold Dugas et Edouard Paquin.

M. et Mme Aldino Champagne étaient à St-Cuthbert, dimanche.

Mlle Thérèse Carufel de Shawinigan a passé la fin de semaine chez sa mère Mme Alexandre Carufel.

Mme Joseph Lacombe a passé une huitaine à Montréal.

MM. Raphaël et Hermile Lemyre, de Sorel; étaient chez leur père M. Alexandre Lemyre, il y a quelques jours.

Mlle M.-Jeanne Bouchard, passe quelques semaines à Shawinigan.

Baptême:

Le 16 octobre, Marie-Béatrice-Jeannine, enfant de Lucius Gravel et de Antoinette Bélisle, Parrain et marraine: M. et Mme Angelbert Sylvestre, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Solange Gravel, tante de l'enfant.

Louiseville

Mlles Gertrude et Angéline Livernoche, ont passé une quinzaine à Montréal.

M. et Mme Victor Brousseau, de Montréal; en promenade chez M. Hector Livernoche.

MM. Paul St-Louis et René-Paul Lambert, de Ste-Ursule; en promenade à Montréal.

M. Paul-Emile Livernoche, en visite chez son amie, Mlle Rose-Hélène Gagnon, de Ste-Ursule; dimanche dernier.

M. Paul Emile Livernoche, de Louiseville; Mlle Cécile Lambert, de Ste-Ursule en promenade à Montréal chez des parents.

St-Charles de Mandeville

DECES A ST-EDOUARD DE MASKINONGE

Le 26 octobre est décédée Julie Lajoie, épouse de feu Charles Coutu à l'âge de 80 ans, elle laisse dans le deuil neuf enfants, cinq garçons et quatre filles: MM. Octave, Arthur, Joseph, Henry et Emile Coutu; (Mélina) Mme Joseph Lafond, Mme James Bergeron, née Rose-Anna, Mme Placide Lessard, née Mathilda, Mme Pierre Trinque, née Emma, une sœur Mme Joseph Magnan, née Louise; deux frères: Alfred et Arthur Lajoie; son beau-frère Edouard Trudel, sa belle-sœur Georgiana Coutu.

Le service fut chanté par M. M. l'abbé Ant. Beaudry, curé de la paroisse, le 29 octobre.

Les porteurs étaient ses deux gendres Pierre Trinque et James Bergeron, son garçon Joseph Coutu et son neveu Napoléon Pellerin. La quête fut faite par ses petits-fils: Laurent et Benoît Bergeron. On remarquait dans l'assistance: M. et Mme James Bergeron, M. et Mme Pierre Trinque, M. et Mme Joseph Coutu, M. et Mme Emile Coutu, M. Edouard Trudel, M. et Mme Ovide Trudel et ses 2 filles, M. et Mme Charles Baril et leur fille Yvette, de St-Justin; M. Edmond Lajoie et sa famille, M. et Mme J. Lajoie, Mme Edmond Boivin, Ovide Boivin, M. et Mme Napoléon Pellerin et sa famille, Alfred Lajoie, Arthur Lajoie, M. et Mme Adélar Noël, M. et Mme Léonard Noël, sa fille Ursule, leur garçon Armand, M. et Mme Euclide Lambert et sa famille, M. et Mme Ovide Dubois, Hervé Dubois, M. et Mme T. Lambert, Mme Vve Noé Bastarache et sa famille,

GRATIS
Un magnifique cadeau est donné
gratuit avec chaque livre de
Thé ou Café
BRISTOL
Thé noir garanti Ceylan et Indes
Café garanti pur.
EN VENTE PARTOUT
Demandez-le à votre fournisseur

M. et Mme Zéphirin Bergeron, Mlle Georgianna Coutu, Mme Rosaire Coutu, Paul Bastarache, Florianne Trinque, Clémence et Lucile Trinque, Albert et Thérèse Bergeron, Mme Vve Rémi Lambert, ainsi qu'une foule d'autres.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

FUNERAILLES DE Mme ROMEO HUBERT

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Roméo Hubert, née Robertine Bergeron décédée à l'âge de 38 ans elle laisse dans le deuil son époux un fils Bruno, deux filles Graziella et Réjeanne Hubert, son père et sa mère M. et Mme Alfred Bergeron, trois frères Hervé, Philippe et Ethelbert, de St-Charles; quatre sœurs Mme Joseph Joly, née Doralice et Mme Côme Bergeron, née Rose-Anna, de Woonsocket, R.I.; et Mme Arsène Joly, née Antoinette et Mlle Marie Blanche, de St-Charles; ses beaux-parents M. et Mme Alfred Hubert, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Ludovic Hubert, Woonsocket, R. I., Mme Elphège Hubert, de St-Charles; ses belles-sœurs Mme Hervé Bergeron (Alida), Mme Philippe Bergeron (Eva), ses beaux-frères, MM. Joseph Joly et Côme Bergeron, Arsène Joly.

La levée du corps fut faite par M. Léon Désilets, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service, M. Nadeau, curé de St-Gabriel et M. Lefèvre, vicaire de St-Gabriel; dirent des messes aux autels latéraux. La quête fut faite par Mme Ulric Bergeron et Mme Donat Hubert, accompagnées de leurs époux.

Les porteurs étaient: MM. Alcide, Octavien et Ulric Bergeron, Emile Paquin, Ernest Gingras et Donat Hubert, cousins de la défunte.

Conduisaient le deuil: l'époux de la défunte, les familles Alfred Bergeron et Alfred Hubert, M. et Mme Osmond Bergeron, M. Hervé Bergeron, M. Joseph, M. et Mme Henri, M. et Mme Gustave, M. et Mme Edmond Bergeron, M. et Mme Fortunat et Vve Arthur Paquin, M. et Mme Rosaire, Mme Jacques Paquin, M. et Mme Denis Lambert, M. et Mme Ernest Gingras, M. Zotique Baril, Mme Vve Amable Hubert.

On remarquait dans l'assistance M. et Mme Omer Bergeron, M. et Mme Joseph Dubois, Maxime Gagné, Olympe Paquette, Laphrasie, Maxime Amherst Paquin, Georges Doyle, Louis Joly, Osmond Martel, Philibert Corriveau, Joseph Rainville, Donat Lemire, Siméon Barrette, Médéric Beausoleil, Mme Alphonse Mousseau, Alcide Desjardins, Mme Gaudiose Provost, Georges Joly, Georges Lefrançois, Silvio Bergeron, Diana Bergeron, Emile Bergeron, Arsène Joly, Alphonse et Pierre Martin, Henri Pontbriand, Tréfé Bergeron, Fortunat Bussiére, Mlles Marie-Anne Gingras et Annette Prescott et leurs élèves, Mlles Elmire, Emma Chapdelaine, Laura et Marie Joly, Mme Vve Téléphone Ferland, Fleurette et Bertha Bergeron, Yvette, Cécile Hélène Gérard, Gabriel et Georges Emile, Emélie et Laurette Hubert, Mme Siméon Lavoie, Mlle M. Rose Martin, M. et Mme Joseph Lafrenière, M. et Mme Armand Dénommé, Mlle Claire Lafrenière, Yvette, Marie-Ange et Thérèse Desjardins, Claudina Joly, Cora et Claire Lefrançois, Thérèse Barrette, Mlle Lucienne Doyle et M. Ernest Doyle, Mlle Cécile Paquin, M. Margloire Bergeron, M. Charles Paquin, Henri Bergeron. Et bien d'autres encore.

Vous avez en ce monde un poste que le doigt de Dieu a marqué pour vous. Il vous a fait cette place: c'est là votre poste, c'est en remplissant les devoirs de votre position que vous arriverez au ciel.

(P. Olivaint).



Toujours de BONS RÉSULTATS avec la CUISINE ELECTRIQUE HOTPOINT

VOUS êtes toujours certaine de réussir votre cuisine avec un Poêle Electrique Hotpoint... les insuccès y sont inconnus! Les aliments cuits suivant la méthode Hotpoint sont plus délicieux... les viandes et les légumes conservent leurs jus naturels est leurs précieuses vitamines.

Il n'est donc pas étonnant que plus de 5500 des clientes de la Shawinigan... faisant usage de poêles électriques... soient si enthousiasmées par la cuisine

électrique. Nombre d'entre elles prétendent que la cuisine électrique leur fait épargner plus que la somme requise pour couvrir le petit loyer mensuel.

Décidez-vous maintenant à bénéficier des avantages de la cuisine électrique. Renseignez-vous sur le mode de louage de poêles. Demandez tous les détails à votre succursale locale de la Shawinigan—ou bien consultez un des employés préposés au service du réseau, des compteurs ou de l'opération.

\$ 1.25 PAR MOIS

Vous pouvez louer un Poêle Hotpoint moyennant la faible somme de \$1.25 par mois. La Compagnie paye les frais d'entretien et même d'installation jusqu'à concurrence de \$35.00 et ce montant suffit ordinairement à couvrir sous les frais d'installation. Le coût du courant électrique est très bas. La moyenne des locataires de poêle de la Shawinigan paient moins de \$3.00 par mois pour leur cuisine électrique.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

La colonne de beauté
dirigée par
Cousine Blanche
Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



La beauté... à bâton rompu

Ma chronique sur la beauté, qui paraît en ces pages et dans celles d'autres journaux soucieux de plaire à leurs lectrices, me vaut environ mille lettres par semaine. Quelle avalanche, dites-vous! C'est pourquoi je dois répondre surtout par des imprimés. Cependant, il est certaines questions qu'on me pose souvent et que j'aimerais à liquider ici une fois pour toutes.

LA BEAUTE DES MAINS

Le travail manuel est hostile à une main blanche, douce et unie. Vous pouvez facilement éviter d'avoir les mains abimées par les travaux ménagers en faisant usage, deux ou trois fois par jour, d'une crème "vanishing" ordinaire. Celle dont vous vous servez pour votre visage est tout ce qu'il faut. Après quelques jours de ce traitement on

constatera que même les mains les plus abimées embellissent, blanchissent et deviennent de plus en plus attrayantes. Simple, n'est-ce pas?

POUR BANNIR LES RIDES.

Les rides sont difficiles à faire disparaître. C'est un cas où il vaut mieux prévenir que guérir. Cependant avec beaucoup de patience on arrive à atténuer, sinon à faire complètement disparaître les rides au moyen du massage. Ce massage exige l'emploi d'une crème à la fois astringente et onctueuse — une crème à base de citron par exemple. On appliquera la pulpe des doigts à plat sur la peau en appuyant un peu pour commencer. Le principal est d'étendre la peau dans le sens opposé des rides. Ainsi quand on se masse le front, le mouvement doit commencer au milieu du front et se diriger vers les tempes jusqu'au-dessous de l'extrémité

du sourcil; pour les yeux, il partira de la racine interne du nez jusqu'aux derniers plis de la patte d'oie.

Le message terminé on s'essuiera le visage avec un linge fin de façon à laisser une légère couche de la crème utilisée sur la peau, qu'on recouvrira de poudre de riz.

TACHES DE ROUSSEUR

Une cousine de province, qui signe "Maman de Pierre", me fait des reproches: "Ne connaissez-vous pas", m'écrit-elle, "un traitement efficace contre les taches de rousseur. Vos imprimés n'en parlent pas. J'ai essayé sans résultat le jus de citron, mais ce traitement m'assèche la peau".

Eh bien, cousine, nous allons vous donner satisfaction pas plus tard que tout de suite.

Il est déplorable que le citron affecte défavorablement votre peau — c'est pourtant un moyen facile de bannir les rousses qui ne sont pas très foncées. Je connais une lotion excellente dont j'ai rapporté la formule de France et je vous en fais parvenir le nom par poste. Suis-je pardonnée maintenant, cousine?

COURS GRATUIT SUR LA BEAUTE

Afin que dans chaque localité, il y ait une personne qualifiée pour donner des renseignements ordinaires sur les soins de beauté, et de diminuer ainsi le volume de mon courrier, j'offre d'enseigner par poste GRATUITEMENT à toute directrice d'un salon de beauté qui en fera la demande, qui s'engagera à étudier mes leçons — il y en a une dizaine — et à répondre fidèlement au questionnaire accompagnant chaque leçon. Ces réponses, seront vérifiées, par moi et toutes celles qui obtiendront 75% des points, recevront à la fin de la série, un DIPLOME certifiant qu'elles sont compétentes pour donner des conseils sur les problèmes de beauté. Cette offre ne s'applique qu'aux personnes qui dirigent elles-mêmes un salon de coiffure ou de beauté. Ecrivez-moi pour obtenir un bulletin d'inscription.

Si vos désirez des renseignements sur l'obésité, la maigreur, le développement du buste, l'enlèvement des poils follets, votre poids normal, les mesures proportionnelles à votre grandeur, les soins du visage, les soins des mains ou autres questions de ce genre n'hésitez pas à m'écrire en incluant un timbre de 3 sous pour frais de poste et je vous ferai parvenir, dans le plus bref dé-

A La Votre!



Brassée Depuis 1790

lai possible, la réponse que comporte votre question ou l'imprimé qui vous intéresse. Notez bien que ce service ne coûte rien aux lectrices de ce journal, ni ne les oblige en rien.

Adressez simplement vos lettres à "Cousine Blanche", 197 ouest rue Ste-Catherine, Montréal.

Cousine Blanche

Encore les neutres!

Un autre incident survenu au récent Congrès des Métiers et du Travail mérite notre attention.

On y a adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral de centraliser à Ottawa toute la législation sociale. Or nous savons, pour en avoir souffert, quelle influence nous avons à cet endroit.

Toutes les lois regardant le travail, la famille, l'Assistance Publique seraient construites par des législateurs selon un plan uniforme sur une base neutre, matérialiste avant tout et ne tenant aucun compte de

nos aspirations comme catholiques et canadiens-français. Vraiment il ne resterait plus qu'à abolir notre code civil et à confier à Ottawa le domaine de l'école, et bientôt le groupement français et catholique du Québec serait disparu comme entité distincte dans le Canada. C'est le but vers lequel tendent les neutres, consciemment ou non, plutôt oui que non.

A ce moment de masse orientée habilement par des meneurs, plus renseignés que leurs suivants, vers un but matérialiste qui aboutira à la lutte des classes, opposons un mouvement de masse chrétien qui, en plus des préoccupations matérielles, légitimes laissera place à des tendances plus élevées. Demandons une législation sociale en rapport avec notre esprit chrétien et qui cherchera à rétablir l'équilibre dans la société en facilitant ou en exigeant des relations, à base de justice et de charité, entre les diverses classes de citoyens.

JEAN SANS-PEUR.

PROTECTION POUR LES JEUNES GARCONS



● Lessous-vêtements ouatés Penmans leur donneront plus de confort. Les jeunes aiment à sentir l'épais ouatage contre leur peau, et ils apprécient l'ajustement parfait de ces sous-vêtements bien faits, très durables et faciles à laver.

Les mamans canadiennes savent depuis longtemps que le nom et la marque de Penmans assurent confort, santé et économique. La longue expérience de cette maison bien connue, ici, dans la province de Québec, est votre assurance d'une satisfaction insurpassable.

Chemises, Caleçons et Combinaisons. Aussi la nouvelle coupe "Nucut" pour hommes et garçons.

Penmans



PFQ3636

SOUS-VÊTEMENTS OUATÉS

**NOUS IRONS SUR L'EAU
NOUS Y PROM...PROMENER!**



**ET ROULE... ROULER
NOS CIGARETTES
AVEC DU TABAC
VOGUE**

VOGUE est en vogue!

**TABAC À CIGARETTES
VOGUE 10¢**

le paquet

VOGUE signifie VALEUR

LA VIE AGRICOLE

"Si l'homme des champs connaissait son bonheur"

La vie coopérative

La réunion annuelle des coopératives du district de Joliette, qui eut lieu à Joliette même le 23 octobre, réunissait les représentants de dix huit sociétés coopératives du district. C'est M. Anthime Charbonneau, agronome régional, qui en dirigea le travail, et franchement il faut le féliciter de son succès.

L'espace ne me permet pas de rapporter au long les intéressantes conférences faites par MM. Raynald Ferron du Service de la Coopération à Québec, de M. Joseph Dugas, cultivateur de Mascouche et secrétaire général de la coopérative locale, de M. Simard de St-Ambroise, de M. Lamarche, président de la Coopérative de Tabac, de St-Jacques, de M. Savoie de la Coopérative Canadienne du Bétail, et de M. J.-F. Desmarais, gérant général de la Coopérative Fédérée, pas plus d'ailleurs que le beau travail de M. Gagnon, de l'Institut Agricole d'Oka.

Les beurrieres coopératives ont fabriqué en 1935 1,241,207 lbs. de beurre et fait un chiffre d'affaires de \$274,489.57, presque exclusivement avec des produits laitiers.

D'après M. Martin, inspecteur des coopératives du district, les 1253 coopérateurs qui se sont donnés la peine d'acheter avec \$50.00 ou \$100.00, le droit de faire partie d'une société coopérative, n'ont pas fait que des discours puisqu'ils ont réalisé, pour l'année 1935 seulement, d'après le bilan officiel, plus d'un demi-million d'affaires, soit exactement \$548,395.76. M. Martin croit que ces coopératives n'ont pas encore rendu tous les services qu'elles pourraient rendre, parce qu'elles n'ont pas encore touché à toutes les activités de base et que ce demi-million d'affaires pourrait se doubler facilement. Il croit également, après la coopération entre individus, aux possibilités d'une coopération plus étroite entre les coopératives. Il ajoute, avec beaucoup d'expérience, qu'il est inutile d'admettre aux réunions du bureau de direction, des personnes non intéressées qui se plaisent à lancer des canards sur le compte des coopératives.

Ce groupement de coopératives a un actif total de \$357,264.46, et un passif de \$216,280.51, laissant en réserves et en surplus près de \$141,000.00. Or, tout cela s'est accompli avec un capital souscrit de \$79,500.00 sur lequel il a été payé seulement \$56,225.54.

Les résolutions suivantes furent adoptées à la fin de la journée:

1. Reconnaisant les nombreux services rendus à date par la Coopérative Fédérée, aux coopératives locales et à l'agriculture en général, dans le domaine des grains de semence, des engrais chimiques, des moulées alimentaires, des ventes de beurre, de fromage et d'animaux vivants;

2. Reconnaisant l'existence d'un mouvement d'opinions favorables à l'unification des organisations commerciales agricoles de la province;

3. Les Coopératives du district de Joliette se déclarent favorables à une coopération plus intime entre les organisations locales et l'organisation centrale.

Proposé par M. Stanislas Coiteux, secrétaire-gérant de la Société de de l'Assomption, appuyé par M. Fr. Godfrind, directeur de la même société; Adopté à l'unanimité.

4. Considérant la nécessité de nos organisations coopératives et les services déjà rendus à celles-ci et à tous les cultivateurs en général par les agronomes et la Fédérée, il est proposé par M. Ovide Cormier, vice-président de la Coopérative de l'Assomption et du Couvoir de l'Épiphonie, appuyé par M. Jos Marion, ex-président diocésain de l'U.C.C., président de la Crémierie Coopérative de St-Jacques et du Couvoir Coopérative du même endroit, qu'un vote de remerciement soit donné aux agronomes et à la cen-

trale pour l'aide apportée dans l'organisation et l'administration des sociétés locales et que demande leur soit faite de continuer leur appui devenu indispensable. Adopté à l'unanimité.

5. Il est proposé également et adopté à l'unanimité:

1. Que des sympathies soient adressées à Mme Courchesne, de St-Ambroise, veuve de Chs. Aug. Courchesne, B.S.A., pionnier de la coopération, fondateur et gérant de la Crémierie Coopérative de St-Ambroise;

2. Que des félicitations soient votées aux crémieries coopératives de St-Jacques et de Ste-Elisabeth pour leur succès dans le concours d'embellissement des beurrieres en 1936.

3. Que le gouvernement provincial soit prié de continuer comme par le passé l'octroi de 1½% sur le chiffre d'affaires;

4. Que le gouvernement provincial soit prié de continuer le service d'inspection des sociétés coopératives tel qu'il existe depuis un peu plus d'un an;

5. Que les coopératives du district approuvent l'idée de la classification obligatoire pour tout le beurre vendu dans la province;

6. Que demande soit faite aux gouvernements provincial et fédéral de voir à faire passer une loi obligeant le commerce d'engrais alimentaires à ne mettre sur le marché que des sacs contenant 98 livres net et que cette loi soit appliquée comme la loi des semences.

7. Que demande soit faite au gouvernement provincial d'inclure dans la nouvelle loi du crédit agricole un règlement autorisant les prêts aux sociétés coopératives;

8. Que demande soit faite à la Station Expérimentale de l'Assomption d'entreprendre des expériences sur l'amélioration des pâturages au point de vue flore et fertilisation, dans chacun des comtés de Joliette, Berthier, l'Assomption et Montcalm.

M. l'abbé Siméon Pelletier, économiste du collège de l'Assomption et régisseur de la ferme de cette institution, président de la coopérative locale et directeur de la Coopérative Fédérée, est invité à tirer les conclusions de la journée.

Comme coopérateur et comme prêtre, il se dit fier d'être membre de sa coopérative locale, et d'avoir pu prendre part à cette réunion. Il formule le voeu qu'elle se renouvelle tous les ans.

Il félicite les directeurs et coopérateurs présents du sens social qu'ils manifestent et viennent cultiver dans de semblables réunions. Il remercie les coopérateurs du témoignage d'appréciation à l'adresse de la Coopérative Fédérée et les assure qu'il n'est pas de plus grand désir pour elle que de se rendre utile à tous les groupements de cultivateurs sans exception.

"En coopération, dit-il, vous faites de l'action économique, nationale et catholique".

L.-P. DESLONGCHAMPS.

Coopérative fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

SEMAINE DU 24 OCTOBRE AU 31 OCTOBRE 1936 INCLUSIVEMENT

BEURRE

Au début de la semaine, avec des arrivages de beurre frais insuffisants pour répondre à la demande immédiate, nos distributeurs locaux ont été obligés d'avoir recours aux beurres d'entrepôt pour s'approvisionner et avec peu de pression de vente de la part des détenteurs, les prix n'ont pas tardé à se raffermir. Il faut noter cependant qu'au cours des derniers jours, il y avait un peu moins d'activité: ce marché était plutôt tranquille et même a fléchi quelque peu, car après avoir atteint, au milieu de la semaine, des prix de 24½c. à 24¾c. la livre, ces derniers à la dernière heure, lundi après-midi, le 2 novembre, variaient de 24 à 24¾c. la livre.

FROMAGE

Nous avons à rapporter une légère amélioration sur notre marché aux fromages. Avec une demande plus active de la part du marché anglais et pour fin locale, les arrivages courants ont facilement trouvé preneur et une hausse a été enregistrée dans les prix.

LETRE DU MARCHE DES POMMES DE TERRE 31-10-36

Le marché de la pomme de terre a fléchi un peu cette semaine à cause du grand nombre de wagons qui sont restés sans acheteurs sur les voies de chemin de fer. Plusieurs chars ont été vendus en bas du prix coûtant afin d'en disposer avant que les frais de surestaries soient trop élevés. Quelques chars contenant des tubercules malades ou gelés ont été refusés à leur arrivée. Une goélette chargée est arrivée de l'île aux Coudres vendredi, le S/S Gaspésia est actuellement en chargement à l'île du Prince-Edouard. On l'attend à Montréal vers la fin de la semaine prochaine; il y aura environ 10,000 sacs à bord.

Le marché se maintiendra probablement aux mêmes prix qu'à présent tant que les tubercules atteints de la brûlure ou de la gelée ne seront pas entièrement écoulés. Aux Etats-Unis la demande est indécise et la vente lente.

Québec
No. 1 \$1.00 à \$1.05 le sac de 80 lbs
No. 2 .85c. à .95c. " " " "
Nouveau-Brunswick
No. 1 \$1.05 à \$1.08 sacs de 80 lbs
No. 2 .95c. à 1.00c. " " " "
No. 1 \$1.22 à \$1.25 sacs de 90 lbs
COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

OEUFS:

Montréal et Québec: Quoique les arrivages d'oeufs frais aient été un peu plus considérables que la semaine précédente, la demande a encore été assez active pour les absorber facilement et même obtenir des prix plus avantageux pour presque toutes les différentes catégories.

Environ 3300 caisses d'oeufs d'entrepôt ont été exportés à destination d'Angleterre au cours des derniers jours: ceci est certainement de nature à aider davantage à maintenir fermes les prix de ces derniers si l'on tient compte de la rareté actuelle d'oeufs frais.

VOLAILES VIVANTES:

Poulets à rotir: Les arrivages ont été très considérables et dépassant de beaucoup la demande. La vente s'est continuée très lente et dans certains cas, afin d'éviter l'accumulation l'on a eu recours à l'abatage. Les prix de certaines catégories ont fléchi d'environ 1c. la livre.

Poules: Les poules de bonne qualité seulement sont encore en demande. Quant à celles de catégories inférieures, il est préférable de continuer à les engraisser pour les expédier abattues plus tard.

VOLAILES ABATTUES:

Les arrivages ont été un peu moindres que la semaine précédente et avec une légère amélioration dans la demande, il a été possible de maintenir les prix.

Nous conseillons fortement de n'expédier que des sujets bien engraisés et finis à point, sinon, il ne faudra pas être surpris d'une remise plus ou moins avantageuse.

LA COOPERATION DOIT FAIRE FACE A LA CONCURRENCE

Une entreprise qui ne peut affronter la concurrence ne peut durer longtemps.

La vente coopérative qui porte les produits du cultivateur au consommateur en passant par dessus les intermédiaires doit subir la concurrence, c'est naturel. Il est naturel que les commer-

cants n'aient pas la coopération agricole. Peut-on les blâmer? N'importe qui s'objecte à ce que son commerce soit réduit. Il s'ensuit que les commerçants font souvent leur possible pour nuire à la coopération et aux organisations coopératives. Ils sont humains. Ils ont le droit de commercer — même de payer plus que les coopératives ne le peuvent si le goût leur en prend; tout homme a le droit de disposer de son argent comme il l'entend, tout comme le cultivateur est libre de le faire pour ses produits. Mais personne ne peut continuer indéfiniment à payer des produits plus qu'ils ne valent.

Aucune organisation, aucun commerçant ne peuvent continuer longtemps une concurrence déloyale. Celle-ci finit infailliblement par les mener au désastre.

N'avez-vous jamais rencontré en campagne un de ces bons commerçants qui prétendait avoir trouvé un marché qui lui était tout spécial? Il connaît un endroit où il peut vendre vos animaux de 50 sous à \$2.00 par cent livres (la différence varie avec l'activité de son imagination) plus cher que ne peut le faire tout autre que lui et particulièrement la Coopérative. Et comme il a bon coeur, il vient voir chacun de ses bons amis pour leur faire bénéficier de sa merveilleuse trouvaille.

Il est intéressant (décourageant parfois) de constater combien de ces "bateaux" ont de prise en certains milieux. Il se rencontre même des coopérateurs très convaincus et sincères qui prêtent l'oreille à ces discours et qui se laissent prendre aux belles promesses de ces beaux discoureurs.

Ne vous est-il jamais arrivé, lorsque votre char d'animaux était chargé et qu'il était impossible d'en sortir les animaux, qu'un commerçant vienne vous proposer pour vous offrir un prix exagérément élevé? Ce petit truc est commun et d'autant plus qu'il n'expose pas l'acheteur à payer puisqu'il n'y a plus de danger qu'on lui donne les animaux. Ne vous est-il pas arrivé non

plus de voir un adversaire de la Coopérative payer UNE OU DEUX TETES un prix beaucoup plus élevé que celui que l'on peut obtenir sur les marchés publics, et cela dans le seul but de faire croire aux coopérateurs qu'il est en mesure de faire mieux que leur organisation?

Nuire à une coopérative est d'autant plus facile que la critique se fait moins directement. Il est donc important que l'on sache distinguer entre ceux qui critiquent pour aider, ceux qui critiquent pour critiquer et ceux qui critiquent pour leur propre profit.

ALFRED SAVOIE, de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limité.

ANTALGINE

Maux de Tête
Rhumes
La Grippe
Douleurs
soulagés promptement par les Capsules Antalgine. Faciles à prendre. Ayez-en toujours une boîte à la main.

En Vente Partout 25¢

MAURICE BRETON

AVOCAT
Le samedi seulement au bureau du Notaire J.-A. Boivin.
Berthierville.

Tél. No. 89 18 de Frontenac

Dr Emile Poitras, M.V.

MEDECIN - VETERINAIRE BERTHIERVILLE

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908
Expert-comptable licencié et agréé "Chartered Accountant"
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.

425, Avenue VIGER, MONTREAL

Tel. 12

Gaston ALLARD

Avocat Berthierville

Tel. No 115

Dr G.-H. Pagé

Chirurgien-Dentiste
103 de Frontenac, Berthierville

Tel. 126

Dr Gérald Gervais, M.D.

Médecin Berthierville

Pour vos Travaux dans la FOURRURE

NETTOYAGE
AJUSTAGE
REPRISES

Faites du neuf avec du vieux à des prix très modérés.

Melle Marie-Rose Plante

En face du cimetière.
BERTHIERVILLE.

Deuxième congrès de la langue française au Canada

(Québec, 1937)
REGLEMENT

Conservons notre héritage français
Article I
Objet

Le deuxième Congrès de la Langue française au Canada se tiendra, suivant les dispositions prises par la Société du Parler français au Canada, à Québec, du dimanche 20 juin au jeudi 24 juin 1937.

L'objet du congrès est l'examen des questions que soulèvent la défense, la culture et le développement de la langue et de l'esprit français au Canada.

II
PREPARATION DU CONGRES
Article 2
Comité organisateur
Composition

Le congrès est organisé, préparé, et convoqué par les soins d'un comité organisateur, que la Société du Parler français au Canada a établi le 8 mai 1936.

Le comité organisateur est formé de tous les officiers généraux, de tous les officiers des sous-comités et de tous les membres nommés par la Société du Parler français, à sa séance du 8 mai 1936.

Article 3
Bureau
Le bureau du comité organisateur est composé des officiers suivants: un président, quatre vice-présidents, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire général et deux secrétaires adjoints, et de chacun des présidents des sous-comités nommés par la Société du Parler français au Canada à sa séance du 8 mai 1936.

Article 4
Réunions
Le comité organisateur se réunit, au siège social de la Société du Parler français au Canada, à l'Université Laval, à Québec, chaque fois qu'il est convoqué par ordre du bureau.

Article 5
Travail d'organisation
Le comité organisateur, le bureau de ce comité et les sous-comités se partagent le travail d'organisation du congrès.

a) Le comité organisateur règle ce qui concerne l'organisation générale du congrès; il statue sur le règlement et sur le programme des

travaux, des séances et des fêtes, et forme les bureaux des différentes sections du congrès.

b) Le bureau reçoit les demandes d'inscription et arrête la liste des membres du congrès; il constitue les comités particuliers qu'il juge utile d'établir, définit leurs attributions, dirige leurs travaux et reçoit leurs rapports; il prend les mesures d'exécution utiles à la réalisation du programme et au fonctionnement du congrès, assigne à chacun sa part de travail, s'assure les concours et la collaboration utiles, décide de l'admission des rapports, études, mémoires et communiqués, arrête et ordonnance les dépenses et règle tout le détail de l'organisation. Dans l'exercice de ces pouvoirs, il représente le comité organisateur.

c) Les sous-comités, dont les officiers ont été nommés ainsi que ci-dessus mentionné, remplissent les missions que le bureau leur confie, et il s'occupent de la propagande et de la publicité, des questions de finance, des moyens de transport et de logement, et l'ordonnance des fêtes, de la réception des congressistes, etc.

III
CONSTITUTION DU CONGRES
Article 6
Composition

Sont invités à participer au congrès et peuvent y être admis les Canadiens français, les Acadiens et les Franco-américains, ainsi que les administrations, institutions, sociétés, associations et corporations canadiennes-françaises, acadiennes et franco-américaines, qui déclarent y adhérer et paient la cotisation fixée.

Les adhésions doivent être agréées par le bureau.

Article 7
Classe de membres
Le bureau décerne le titre de membre bienfaiteur aux personnes qui, pour contribuer au succès du congrès, versent une cotisation de \$10.00 ou plus, et aux sociétés ou corporations qui versent une cotisation de \$25.00 ou plus.

Le bureau décerne le titre de membre donateur aux personnes qui paient une cotisation de \$5.00 et aux sociétés ou corporations qui paient une cotisation de \$10.00.

Le bureau décerne le titre de membre titulaire aux personnes qui paient une cotisation de \$2.00, et de membre adhérent aux personnes qui paient une cotisation de moins de \$2.00.

Les administrations, institutions, sociétés, associations et corporations ne sont admises à s'inscrire que

La Cordonnerie D'AIGLE

SUSPEND JUSQU'AU PRINTEMPS PROCHAIN

MERCI A CEUX QUI NOUS ONT ENCOURAGE.

Adressez vos réparations par malle nous en payons les frais.

LA CORDONNERIE D'AIGLE
ST-JOSEPH DE SOREL.

comme membres donateurs ou bienfaiteurs; cette inscription donne à chacune d'elles le droit de recevoir un exemplaire du compte rendu et de se faire représenter au congrès par deux délégués, qui ont, en séance, les mêmes droits que les membres titulaires.

Les membres donateurs, bienfaiteurs et titulaires peuvent être choisis comme officiers du congrès et de ses sections, présenter des travaux et prendre part aux délibérations; chacun d'eux recevra gratuitement un exemplaire du compte rendu des actes du congrès.

Les membres adhérents ont le droit d'assister aux séances du congrès et de ses sections. Toutefois, si par suite de l'affluence des membres, les locaux devenaient insuffisants, les membres adhérents ne pourraient avoir accès à toutes les séances.

Article 8
Adhérents étrangers
Les personnes et les sociétés étrangères peuvent adhérer au congrès et avoir droit au compte rendu, en payant une somme de \$4.00 pour les individus, et de \$7.00 pour les associations.

Article 9
Auditeurs et zélés
Le bureau du congrès peut admettre, aux conditions qu'il juge convenable d'imposer, des auditeurs aux séances du congrès.

Le bureau peut aussi décerner le titre de zéléteur à toute personne qui contribue au succès du congrès

Article 10
Cartes de membres
Sur versement de la cotisation entre les mains du trésorier, chaque membre ou délégué reçoit une carte, valant quittance, et qui sert de billet d'entrée aux séances. Cette carte est strictement personnelle.

III
DIRECTION DU CONGRES
Article 11
Bureau

Le bureau du comité organisateur constitue le bureau du congrès. Il dirige les travaux et les délibérations, et statue sur tout incident non prévu. Il peut modifier le programme et le règlement, à charge de faire connaître en temps utile les modifications aux membres du congrès.

Les bureaux des sections prennent, sous la direction du bureau du congrès, les mesures utiles à la réalisation de leurs programmes.

IV
ORDRE INTERIEUR
Article 12
Sections

Le congrès comprend quatre sections:
1.—Une section de l'esprit français dans la langue;
2.—Une section de l'esprit français dans les arts;

3.—Une section de l'esprit français dans les lois;
4.—Une section de l'esprit français dans les moeurs.
Chaque section s'occupe, sous la direction de son bureau et suivant l'ordre du jour réglé par lui, de l'étude des questions qui lui sont soumises par le programme. Elle formule les vœux qui découlent de ses délibérations.

Les secrétaires de sections sont chargés de faire les comptes rendus des séances, qu'ils doivent remettre au secrétaire général du congrès.

Les rapporteurs doivent faire rapport au congrès des délibérations et des travaux des sections, et présenter les propositions et les vœux qu'elles ont formulés. Leurs rapports doivent être soumis au secrétaire général du congrès, avec les manuscrits des travaux présentés et des discours prononcés dans les sections.

Article 13
Travaux et discussions
Aucun travail ne peut être présenté, ni aucune proposition faite au congrès, soit dans les sections, soit en séance générale, si l'auteur n'en a pas communiqué au secrétaire général le manuscrit, ou au moins un résumé et les conclusions, avant le premier avril 1937.

Toute discussion ne concernant pas l'objet des débats, tels qu'arrêtés par le programme, est interdite. La durée de chaque discours, lecture ou communication, tant en séance générale que dans les sections, est limitée à quinze minutes, à moins que l'assemblée n'en décide autrement. Les rapporteurs ne sont pas soumis à cette règle.

Article 14
Vœux
Les vœux formulés par les sections sont soumis à la ratification du congrès en assemblée générale. Aucun vœu ne pourra être soumis à une section sans avoir été au préalable soumis au bureau de cette section.

V
ACTES DU CONGRES
Article 15
Comptes rendus

Afin d'assurer l'exactitude des comptes rendus, les membres qui auront présenté des travaux ou pris la parole, dans une séance de section ou dans une séance générale du congrès, devront remettre aux rapporteurs ou au secrétaire général, suivant le cas, dans les vingt-quatre heures suivantes, soit le manuscrit du mémoire dont ils auront donné lecture ou du discours qu'ils auront prononcé, soit un résumé écrit de leur communication.

Dans le cas où ces notes ne seraient pas ainsi fournies, le texte (à suivre sur la page 2)

UNE PROPOSITION SERIEUSE SE VENDANT AU PRIX D'UN SIMPLE PROSPECT

Le sous-sol du district de CADILLAC-MALARTIC-SISCOE renferme des richesses minières inestimables. Plusieurs mines d'or de cette région ont fait la fortune de leurs actionnaires. Vous pouvez, vous aussi dès maintenant bien choisir et participer au développement de l'une des plus prometteuses.

MALARTIC LAKESHORE possède dans le canton Malartic une propriété de 888 acres entourée d'entreprises telles que: O'Brien, Thompson-Cadillac, Pandora Cad. Canadian Malartic, East Malartic Sladen Malartic, Siscoe, Lamaque, Sullivan et autres. Une équipe de 25 hommes y exécute présentement un vigoureux programme de développements sur l'habile direction du gérant de la Compagnie, M. R.-F. Bertrand.

Voici quelques faits saillants sur MALARTIC LAKESHORE qui ne doivent pas être ignorés. Elle est amplement financée — L'administration est saine et efficace — La propriété est entourée d'exploitations minières dont les actions se vendent à plusieurs dollars. — D'après un ingénieur éminent, la minéralisation est identique aux terrains de la mine Siscoe — et enfin, les travaux d'expansion actuellement en cours dénotent d'une façon convaincante l'intention des directeurs de développer la propriété au stade de la production.

Les actions de MALARTIC LAKESHORE tendent vers des niveaux beaucoup plus élevés. Nous recommandons à ceux qui sont intéressés à placer leurs capitaux dans une entreprise sérieuse de ne pas hésiter à s'assurer de l'acquisition de ce titre tandis qu'il se vend encore en dessous de .40c la part.

Des renseignements additionnels vous seront gracieusement fournis sur demande sans aucune obligation de votre part.

Cadieux & Landon, courtiers, 28-30 St-Jacques O., Montréal.

Ameublements pour Nouveaux Mariés

Beaux et nouveaux sets de chambre.

- Set à dîner
- Set de cuisine
- Set de salon
- Couchette
- Matelas
- Divanette
- Chesterfield
- Balance
- Poêle
- Radio
- Moulin à coudre

Tél.: 34

110 de Moncalm,

J.-W. ROBILLARD

Agent de

Massey-Harris et Machineries Renfrew.

Vos vieux meubles seront achetés et serviront d'accompagnement des neufs.

La nouvelle ligne du Chemin de Fer Canadien National passera à deux milles de la propriété

MALARTIC LAKESHORE MINES Limited

25 hommes travaillent sur les terrains sous la direction de M. R.-F. Bertrand, directeur-gérant de la compagnie

Une copie du récent rapport de l'ingénieur vous sera envoyée sur demande.

NOUS RECOMMANDONS FORTEMENT L'ACHAT DE CETTE MINE D'OR AU PRIX ACTUEL DU MARCHÉ.

On y érige présentement des camps miniers modernes

CADIEUX & LANDON

Spécialistes en Valeurs Minières

28 - 30 ouest rue St-Jacques

MONTREAL Plateau 9827-8-9

Succursale: EDIFICE AMEAU Trois-Rivières, Qué.

De nouveaux gisements aurifères de haute teneur viennent d'être réperés à la surface

TEL: No. 119

BERTHIERVILLE

AVILA ROULEAU

NOTAIRE

SEQUESTRE OFFICIEL

Résidence

Bureau

Manoir de Berthier

88 de Frontenac

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANEMIE:

- Pâleur
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigue
- Nervosité

- Douleur de dos, de reins
- Irégularité
- Périodes douloureuses
- Troubles internes
- essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

De Chimique FRANCO Américaine Ltd., 1570, rue St-Denis, Montréal



"SOUVENIR D'ENFANCE"

Dans ma solitude, j'évoque des souvenirs d'enfance. Ce peut-il qu'on les ignore ces souvenirs lointains qui hantent mon esprit, puisque cela seul peut m'égayer? En effet, ils me parlent si bien de ma mère, une mère chrétienne, tendre, dévouée perspicace... Sans aucun préambule, je vais relater un fait qui reste à jamais gravé dans mon cœur. Un jour, je fus envahie par une forte fièvre, ma mère ne quitta pas mon chevet, ne se lassant de me donner soins, consolations, réconfort. Des médecins éminents, des médicaments de choix me furent procurés, mais en vain. A cet âge là, comme nous ne comprenons pas la grandeur du dévouement d'un

cœur maternel. Un soir, hélas! plus souffrante que jamais, elle déposa sur mes joues rougies par la fièvre un baiser et me dit: Combien je voudrais avoir deux cœurs pour te consoler. Ces paroles d'une âme sympathiquement héroïque peuvent-elles restées dans le secret, l'oubli? Corinne DUVAL.

LE SECRET DES CHARMES

Vous voulez être populaire? Passer pour charmante?

C'est, naturellement, le désir de toute femme.

En voici la recette, telle que préparée par un groupe de savants et de professeurs distingués: Cultiver

vos yeux.

Cela ne veut pas dire que vous devriez étudier l'opéra ou d'essayer de vous faire une carrière du théâtre de concert. Cela signifie seulement qu'une jeune fille devrait faire tout en son pouvoir pour améliorer son langage, le rendre doux, agréable et compréhensible.

Les savants disent qu'il y a huit types de personnalité féminine; la bonne voisine, la jolie fille, la bonne compagne, la fille brillante, la fille cultivée, la franc-tireur, la fille de société et la diplomate.

...Et dans chacun de ces types populaires se rencontrent les mêmes quatre qualités identiques: Premièrement, le sens de l'équité; deuxiè-

LE THÉ 'SALADA' est délicieux

ment, une certaine originalité; troisièmement, la gaieté qui a pour base la santé et une bonne vitalité, et quatrièmement, une voix agréable. La beauté a été laissée entièrement dans l'ombre.

"JEAN RIVARD"

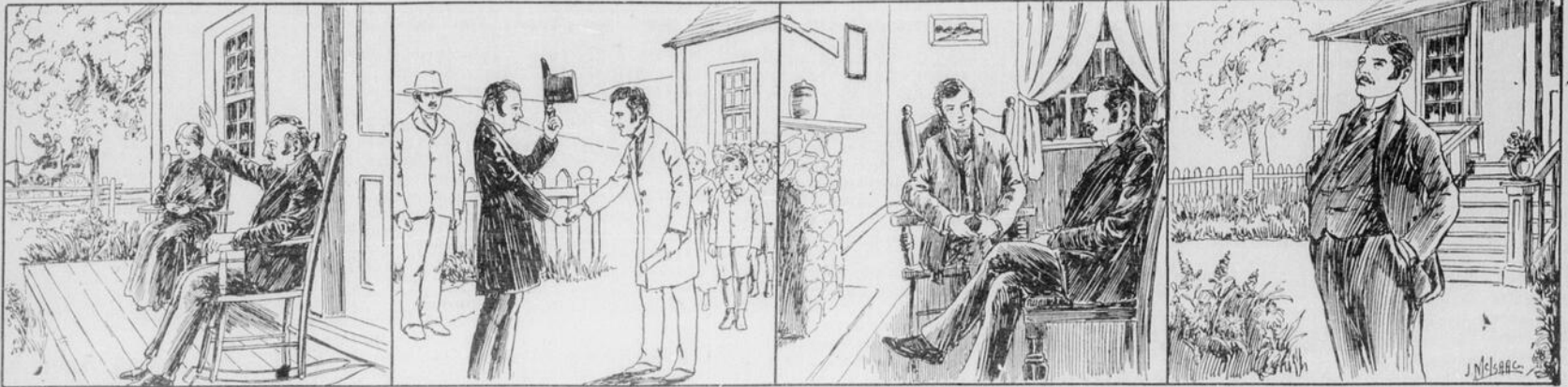
(A. Gérin-Lajoie)



1 - LE DEFRIQUEUR



Editeur: L'Action Catholique des Voyageurs de Commerce Section des Trois-Rivières.



Le cortège, par respect, s'arrêta tout court devant la maison du père Landry, qui pour cause de santé n'avait pu se rendre à Lacasseville. Deux grosses larmes coulèrent sur ses joues. Partout sur le parcours, long de trois lieues, ce furent des ovations. Quand le défilé passa devant la maison d'école

les enfants, qui avaient congé ce jour-là, en l'honneur du vainqueur, vinrent en corps, leur professeur en tête présenter une adresse de félicitations à Jean Rivard, fondateur du lycée de Rivardville. L'heureux élu y répondit avec une émotion que trahissait chacune de ses paroles, Jean Rivard n'aima guère la vie parlementaire.

Aussi l'abandonna-t-il, après un certain temps pour se livrer aux affaires de sa paroisse et de son canton. Un accident de chemin de fer lui amena, un soir, la visite d'un personnage distingué, Gérin-Lajoie, qui n'avait pas résisté à l'invitation hospitalière

et sous le toit d'un hôte aussi aimable que le député du canton de Bristol, passa une excellente nuit. Le lendemain au lever de l'aurore, le visiteur pouvait en humant l'air frais du matin admirer les beautés du jardin parfumé de l'odeur des roses et des mignonnettes.

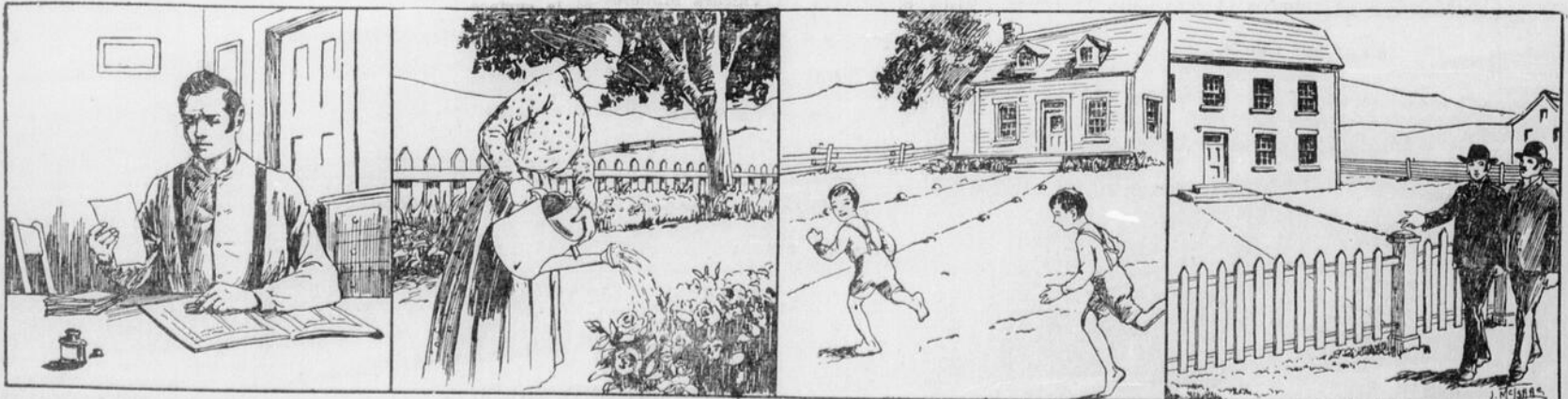


"Venez, dit Jean Rivard au distingué visiteur, visiter ma propriété. Voyez mon troupeau: j'ai quinze vaches dont quelques-unes de la race Ayrshire et d'autres de race canadienne, une demi-douzaine de génisses, quatre chevaux et une trentaine de moutons. Chacune de mes vaches donne trois gallons de lait par jour.

"Quant à ces poules qui là-bas caquettent, ce sont ma femme et mes enfants qui en prennent soin, qui les nourrissent, les surveillent, ramassent les oeufs et les vendent aux marchands". De là, Jean Rivard conduisit son interlocuteur à la maison. — "Tenez, voici une chambre

qui me sert à la fois de bureau et de bibliothèque. Ce disant Jean ouvrit une grande armoire qui couvrait tout un pan de muraille et qui contenait quatre à cinq cents volumes: Bible, théologie, religion, histoire, politique, sciences, arts, métiers, agriculture, rien ne manquait.

"Cela ne m'empêche pas, continue le député, de me lever de bon matin, d'un bout à l'autre de l'année. A part la saison des semences et des récoltes, je puis consacrer quelques moments à lire ou à écrire, après quoi, je soigne mes animaux et vais à mettre tout en ordre.



"J'ai de bonne heure, contracté l'habitude de tenir un journal de mes opérations et un registre de mes recettes et de mes dépenses; aussi puis-je dire avec la plus grande exactitude ce que me coûte chaque arpent de terre en culture, et ce qu'il me rapporte." L'avocat était charmé

de son séjour chez M. Rivard dont l'épouse du reste vigilante et active savait tout en encourageant de sa présence les travailleurs, arroser ses légumes, extirper les herbes nuisibles, entretenir les rosiers et les fleurs des plates-bandes. Monsieur Lajoie ne pouvait s'empêcher de comparer la vie de la ville

avec celle des champs où l'on respire à pleins poumons un air pur et où les enfants puissent sur la pelouse verte s'amuser à leur aise loin des dangers de la ville et se développer au point de vue physique. — "Voici, lui désignant la maison de droite, notre lycée.

Je vous proposerais bien d'y entrer, si nous n'avions pas à arrêter ailleurs; vous verriez ce que c'est qu'une école bien tenue et la magnifique bibliothèque paroissiale. Le professeur du lycée c'est le bibliothécaire et c'est le dimanche après vêpres qu'il distribue les volumes à ceux qui veulent en emporter.